



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

logement social

Question écrite n° 35775

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur les craintes exprimées par les acteurs de l'habitat social sur la possible mise à disposition du secteur bancaire d'une part de l'épargne réglementée. Il est évident, comme le rappelle l'Union sociale pour l'habitat, que la mise à disposition du secteur bancaire de 50 Mds d'euros d'épargne réglementée placerait le secteur du logement social sous tension. Ce choix est incohérent avec les objectifs, poursuivis par le Gouvernement, de production de 120 000 et la réhabilitation de 100 000 logements sociaux par an. Alors que la Caisse des dépôts et consignations gère 255,5 Mds d'euros par an, cette ponction annoncée représente près de 20 % de ses capacités. Aussi, il lui demande s'il partage son analyse et quelles mesures le Gouvernement entend mettre en place pour compenser la diminution, pour le secteur du logement social, de ses ressources.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35775

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Logement, égalité des territoires et ruralité

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [13 août 2013](#), page 8590

Question retirée le : 2 février 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)